



Extrait du Solidaires-Météo

<http://solidaires-meteo.org/Frais-de-mission-Une.html>

Frais de mission : Une administration tatillonne

- Sections locales - Sud-Ouest -

Date de mise en ligne : mardi 12 décembre 2006

Description :

Le siège de la DIRSO n'est plus à Bordeaux !

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

L'administration de Météo-France a décidé de jouer les tatillons avec le personnel.

La nouvelle réglementation concernant les remboursement des frais de mission qui s'applique depuis le 1er novembre prévoit une augmentation des taux de remboursement des nuitées.

Il est prévu un remboursement de la nuitée de 48 Euros en province d'une manière générale et de 60 Euros sur Bordeaux et Toulouse pour la DIRSO.

Nouveauté : **l'administration considère que le siège de la DIRSO n'est pas à Bordeaux !** Il est à Mérignac, ce qui fait, à ses yeux, toute la différence.

Conclusion elle a décidé de ne rembourser que 48 euros au lieu de 60 pour les agents en mission à la DIR.

Cette mesure s'appliquera aussi pour le CDM31 quand il sera à Blagnac.

Le SPASMET dénonce avec fermeté l'application de cette nouvelle réglementation et demande le remboursement aux agents suivant le taux prévu initialement (60 euros) les frais de mission et qui a été votée par le Conseil d'Administration de Météo-France le 29 septembre.